



emploi

+ 300 MÉTIERS
www.lausanne.ch/emploi24

POSTULEZ MAINTENANT

Santé au travail: ne rien faire peut coûter cher

Les maladies et accidents liés au travail affectent le personnel, mais aussi l'entreprise. D'où des retards et du stress, voire des pertes d'argent et de productivité.

Catherine Santoru
Office cantonal genevois de l'inspection et des relations du travail (Ocirt)

En Suisse, les coûts liés au stress au travail s'élèvent à 6,5 milliards de francs par an, selon les données les plus récentes (datant de 2022). Or, le stress n'est qu'un problème parmi tant d'autres dans le domaine de la santé au travail. Ce chiffre montre à quel point les entreprises ont tout intérêt à faire de la prévention, comme le prévoit la loi sur le travail.

Pourtant, de nombreuses PME et personnes indépendantes peinent à mettre en place des mesures préventives, notamment par manque de temps et de moyens. Elles agissent souvent lorsqu'il est trop tard, à leurs dépens. Des retards qui se paient cash.

Dans ce contexte, l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (Ocirt) de Genève

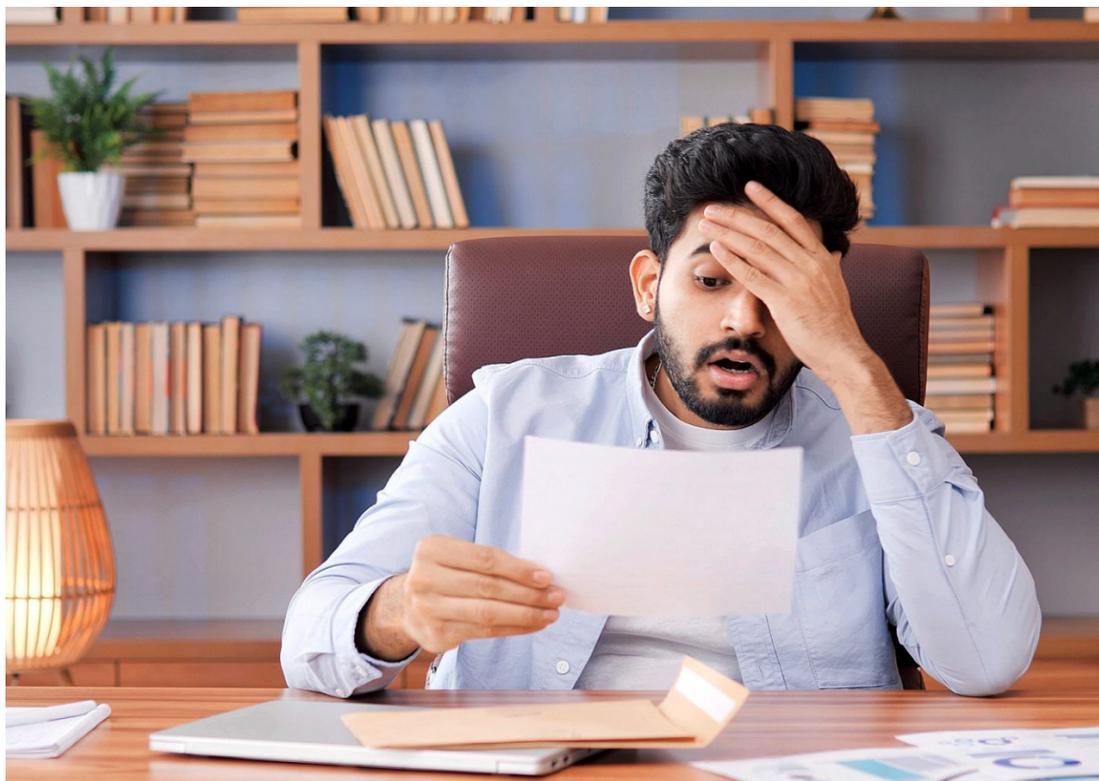
a lancé, ce lundi 15 avril, une campagne de communication destinée aux employeurs du canton, aux patrons et cadres de PME, ainsi qu'aux indépendants. Intitulée «Comment va la santé de ton entreprise?» la campagne les invite à contacter la consultation en santé au travail, qui les aide et les oriente vers les bons spécialistes en santé et sécurité au travail si besoin.

Protection de la maternité

Pour Mariangela de Moraes Pires, médecin du travail à l'Ocirt, qui coordonne ce dispositif, «la protection de la maternité est encore lacunaire au sein des entreprises, notamment en raison de la méconnaissance des dangers dans ce domaine».

Prenons le cas concret de José, présenté dans la campagne de l'Ocirt. José dirige un pressing. Il emploie Nathalie depuis plusieurs années. Elle est enceinte depuis trois mois, mais elle ne l'a pas encore annoncé à son employeur. Lors d'une consultation, sa gynécologue évalue les risques pour sa santé liés à ses conditions de travail, notamment l'exposition probable au perchloroéthylène.

Ce produit est fréquemment utilisé pour le nettoyage à sec. Elle demande de vérifier si le pressing dispose d'une analyse des risques, comme le prévoit la législation. Comme ce n'est pas le cas, Nathalie est mise en arrêt de travail aux frais de l'employeur. José doit donc engager une rem-



Les entreprises agissent souvent lorsqu'il est trop tard, à leurs dépens. Des retards qui se paient cash.

ENVATO

plaçante et, en plus, l'assurance perte de gain ne prendra pas en charge cette situation, puisque Nathalie n'est pas malade.

«Une analyse des risques aurait permis à José de mettre en place des mesures de protection adéquates pour sa collaboratrice et ses collègues dès leur engagement. Dans ce cas, la gynécologue n'aurait pas interdit à Nathalie de travailler», précise Mariangela de Moraes Pires.

Risques physiques et psychiques

La population active suisse est fréquemment exposée à des facteurs de risque pour la santé physique, en particulier aux mouvements répétitifs et aux positions douloureuses et fatigantes.

De plus, le nombre de personnes exposées aux risques psychosociaux, tels que le stress et le mobbing, n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie.

Leur impact sur la santé au travail est considérable. Ainsi, selon des données récentes, environ 50% de la population active est concernée par des douleurs musculaires dans les épaules, le cou

et les membres supérieurs, et par des maux de dos.

Impact pour les entreprises

Au-delà du préjudice pour la santé de ces personnes, cela peut également avoir des conséquences directes pour l'entreprise. Des études réalisées en Suisse ont, par exemple, démontré que deux personnes sur dix souffrant de maux de dos présentent une réduction de près de

30% de leur productivité au travail.

«Le rapport 2020 de l'Observatoire suisse sur la santé dans le canton de Genève est très parlant. Il montre que quatre personnes sur cinq sont exposées à un ou plusieurs risques physiques au travail, et que près de neuf personnes sur dix le sont à un ou plusieurs risques psychosociaux», rappelle Myriam Nnadi, conseillère scientifique au sein du secteur de prévention et promotion de la

santé de l'Office cantonal de la santé (OCS) et partenaire de Mariangela de Moraes Pires dans la mise en place de la consultation en santé au travail.

Un autre exemple présenté dans la campagne raconte l'histoire de Sylvie, une indépendante ayant ouvert une conciergerie de société immobilière.

Sylvie travaille à son compte depuis un an. Elle n'a pas encore les moyens d'engager du personnel pour l'aider. Son travail commence à impacter son hygiène de vie et sa santé: stress et fatigue liés à de longues heures de travail, maux de dos causés par les mauvaises postures et les charges lourdes, problèmes de peau provoqués par des produits chimiques, ainsi qu'une prise de poids progressive.

Sylvie est inquiète. Elle se demande si elle tiendra dans ces conditions. Un arrêt de travail forcé mettrait en danger la survie de son entreprise. Elle aimerait être conseillée et accompagnée, mais ne sait pas vers qui se tourner. C'est typiquement dans ce genre de situation que la consultation en santé au travail peut apporter des solutions.

Contactez la consultation en santé au travail

L'Ocirt à Genève dispose d'une consultation en santé au travail. Fruit d'une collaboration entre deux départements, le Département de l'économie et de l'emploi (DEE) et le Département de la santé et des mobilités (DSM), cette consultation est indépendante des activités de contrôle de l'Ocirt.

Quiconque a un problème ou une question en lien avec la santé et la sécurité au travail peut contacter

gratuitement la consultation. La confidentialité est garantie. L'échange permet de discuter avec un médecin du travail, de faire le point sur les risques liés à son activité ou à sa situation, d'identifier les mesures à prendre et/ou d'être orienté vers les bons spécialistes en santé et sécurité au travail.

Téléphone 022 388 28 96
Courriel consult@etat.ge.ch

Alphabétisation bilingue en français et en allemand

L'œil de la pro

Kirsten Wermelt
Directrice de l'école primaire de l'École allemande de Genève



Aujourd'hui, être alphabétisé en plusieurs langues est le quotidien de très nombreux enfants et est en passe de devenir la norme. Les sociétés multilingues sont considérablement représentées dans le monde et, en raison de la mondialisation, on peut s'attendre à un développement rapide du multilinguisme social.

Dans un monde de plus en plus interconnecté, savoir parler plusieurs langues est devenu un atout inestimable. L'appren-

tissage de plusieurs langues est particulièrement facile pour les enfants d'âge préscolaire et primaire. Ils entrent avec curiosité dans une aventure linguistique qui marquera durablement leur développement cognitif et leur perspective culturelle.

On le sait, la maîtrise de la langue de Goethe présente un réel avantage sur le marché du travail en Suisse. En effet, si l'anglais est souvent exigé par les institutions internationales, l'allemand est quant à lui fréquemment demandé pour des postes à responsabilités dans les sociétés nationales suisses. La connaissance de l'allemand est également très demandée sur le marché du travail européen. Avec 100 millions de locuteurs natifs, l'allemand est la langue la plus parlée en Europe. Cela

vaut donc bien la peine de l'apprendre et, si possible, dès le plus jeune âge.

En section maternelle à 3 ans, les enfants disposent d'une excellente souplesse cognitive. Ils font preuve d'une curiosité linguistique naturelle et apprennent sans effort. L'apprentissage simultané du français et de l'allemand se fait de manière ludique au travers de chansons, de comptines, d'histoires, d'images et d'autres moyens d'apprentissage.

C'est en section primaire qu'on introduit alors l'alphabétisation bilingue coordonnée, où les deux langues sont apprises simultanément à l'écrit et à l'oral. Les enfants créent des cahiers de lettres dans les deux langues pour comparer les différents sons produits et pour

mettre en évidence les différences et similarités entre ces deux langues.

De nombreuses études ont prouvé que l'apprentissage précoce de plusieurs langues facilite indéniablement l'acquisition d'autres langues étrangères. En d'autres termes, l'apprentissage d'une 2^e langue comme l'allemand dès le plus jeune âge développe considérablement la croissance cognitive et sociale de l'enfant et le conduit naturellement à s'intéresser aux autres, ce qui favorise sa capacité d'empathie et son ouverture sur le monde.

Parler plusieurs langues facilite donc vraiment la vie et pas seulement pour communiquer. Avis aux amateurs!

www.dsngenf.ch

BBA, MBA, DBA, formations continues accréditées eduQua, IACBE & ISO 9001

MBA executive francophone

rentrées: avril et août 2024

Osez l'action!

022 979 33 79 **esm.ch**

